



CST de la DCPA du 15 novembre 2024

Déclaration liminaire de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la directrice,

La **CFTC** souhaite exprimer sa profonde préoccupation concernant deux nouvelles réformes présentées dans le document du comité social territorial du 15 novembre.

Tout d'abord, nous constatons avec stupéfaction un retour en arrière de neuf ans. En effet, la direction qui propose aujourd'hui de transformer le BRH en SRH avait précédemment argumenté en faveur de la transformation inverse, utilisant des arguments similaires. Cette incohérence soulève de sérieuses questions quant à la pertinence et à l'efficacité de ces changements organisationnels répétés.

Il nous apparaît clairement que l'objectif principal de cette nouvelle réforme est de créer de nouvelles lignes hiérarchiques au sein du BRH, sans pour autant améliorer le fonctionnement du service. Au contraire, nous craignons que cela ne complexifie davantage la structure organisationnelle.

Par ailleurs, nous notons avec inquiétude que le SDR perd certaines de ses missions. La disparition du Bureau des Achats et Approvisionnement (BAA) et la redistribution de ses missions à d'autres services, sans transfert intégral des postes budgétaires correspondants, nous semblent particulièrement problématiques. Cette réorganisation risque de surcharger certains services tout en créant des postes supplémentaires, potentiellement superflus, dans d'autres.

Lors du pré-CST du 18 octobre, la **CFTC** avait demandé l'intégralité des fiches de postes du personnel (catégories A, B et C) impacté par cette réforme. À ce jour, nous n'avons reçu que quelques fiches de missions, ce qui est nettement insuffisant pour évaluer pleinement l'impact de ces changements.

Concernant la seconde réforme, relative au Service de l'énergie, nous déplorons l'instabilité chronique qui affecte ce service depuis de nombreuses années. Les modifications et ajustements incessants témoignent d'un manque de vision à long terme. Le personnel de ce service, épuisé par ces réformes permanentes, manifeste une démotivation croissante.

Enfin, la **CFTC** s'inquiète de la tendance croissante à laisser des encadrants gérer seuls leur service, sans adjoint. Nous nous interrogeons : faudra-t-il attendre l'apparition de cas de burnout pour que la DCPA prenne conscience des difficultés rencontrées par ses cadres ?

En conclusion, la **CFTC** demande instamment une réévaluation approfondie de ces réformes, en tenant compte de leur impact sur le personnel et l'efficacité des services. Nous sollicitons également une communication transparente et complète sur ces changements, ainsi qu'une véritable concertation avec les représentants du personnel.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

La CFTC aux côtés de tous les agents